



Julien Ries, 91 ans, prêtre d'honneur du Pape, a été créé cardinal par Benoît XVI samedi, en même temps que 21 autres cardinaux. Le Pape a voulu récompenser l'« impressionnante œuvre » du théologien et anthropologue belge. © L'ATP

Environnement / Un rapport s'inquiète de l'état de la biodiversité en Wallonie

Mieux protéger, moins exploiter



TROP EXPLOITÉE, la forêt devient hostile à la diversité © TORNEAU

L'ESSENTIEL

- Les habitats naturels et les espèces sont très menacés en Wallonie.
- Des mesures doivent être prises, insistent des chercheurs liégeois.
- Les zones les plus riches doivent être mieux protégées.
- Il faut limiter l'urbanisation et l'exploitation intensive.

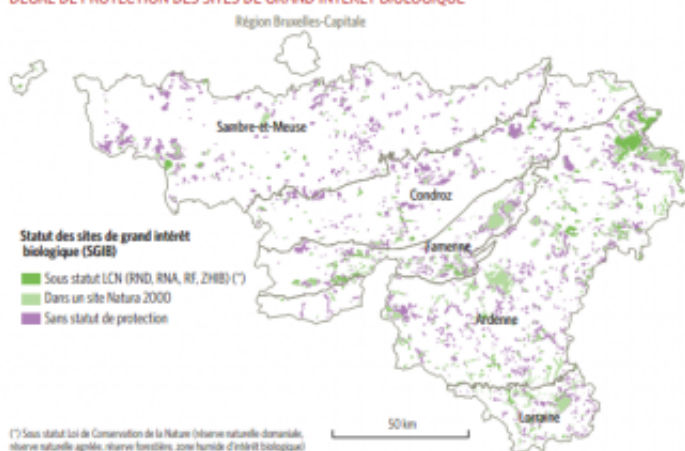
Loïn des images de cartes postales, les chercheurs ne cessent de pointer l'évolution préoccupante des milieux naturels en Wallonie. Et, en corollaire, la mauvaise santé de certaines espèces animales et végétales. Il n'y a pas de fatalité, disent-ils. Mais il y a urgence. De bonnes décisions peuvent avoir des effets positifs, parfois spectaculaires. Le hic, c'est que souvent ces décisions gênent l'exploitation économique intensive (d'une lucrative) agricole, forestière et industrielle. Et préserver la diversité naturelle, c'est aussi savoir mieux maîtriser l'urbanisation parfois débridée d'un territoire déjà « hautement artificialisé ». Sujet sensible.

Une équipe de l'université de Liège publie une étude très fouillée sur l'influence de l'aménagement du territoire sur la biodiversité. Un enjeu majeur alors que les Wallons s'interrogent sur le « Schéma de développement régional » et le « Code d'aménagement du territoire ». Le constat ? La Wallonie connaît mal et protège mal ses bijoux de biodiversité. « Malgré les efforts récents, une carte des habitats naturels et notamment de ceux qui présentent le plus grand intérêt biologique n'existe pas au sens complet du terme », indique Emmanuel Serusiaux. Ce biologiste s'inquiète de l'évolution « catastrophique » de la biodiversité en Wallonie. L'étude qu'il a supervisée a passé en revue quatre indicateurs : la surface des aires protégées, la diversité des essences forestières, les pratiques agricoles favorables à la biodiversité et la fragmentation écologique. Alors que les zones les plus riches ne sont étrangement pas toutes protégées, d'autres mesures paraissent insuffisantes. Le statut Natura 2000 ? « Extrêmement coûteux, complexe et peu productif de biodiversité », juge Serusiaux. Idem pour le code forestier. Il faut bien entendu réaliser ce qui est prévu. Mais cela ne doit pas servir d'alibi. L'objectif est le bon état des espèces et des habitats. Avec ce qui est proposé, il n'est pas certain qu'on y arrive, notamment pour des milieux sensibles comme la hêtre ardennaise.

Les solutions ? Augmenter les surfaces protégées par un « statut fort ». En faire des bulles inaccessibles ? « Ces zones resteraient accessibles au public pour la découverte de la nature, le tourisme, nuance Serusiaux. Une partie pourra même être intégrée dans une exploitation agricole ou forestière. Mais cela exclut une exploitation intensive ». Il faut aussi hausser le niveau d'ambition des mesures existantes (Natura 2000, code forestier), dit le rapport. Dans les forêts, combattre la monoculture et favoriser la diversité des essences, accroître la quantité de bois mort, abaisser radicalement la « surdensité de grand gibier ». En agriculture : renforcer le bio et les « pratiques favorables ». Soumettre tout projet d'urbanisation à la réduction de son impact visuel sur la fragmentation voire la dé-

DEGRÉ DE PROTECTION DES SITES DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE

01/09 - 20/02



Trop d'exploitation nuit à l'Ardenne

Avec environ un tiers du territoire, la forêt est un élément majeur de la Wallonie. Contribue-t-elle efficacement à la biodiversité ? Trois indicateurs permettent de le mesurer, selon les scientifiques : la diversité des espèces ligneuses, la quantité de bois mort sur pied et au sol, l'intensité des dégâts de gibier. L'examen de la forêt wallonne réserve des surprises. Car les communes qui obtiennent les meilleures cotes « comprennent une majorité de forêts périurbaines (Wavre, Charleroi, Châtelet, Liège, Seraing, Huy) ». Là, la forêt sert de lieu récréatif : elle est moins exploitée, que ce soit pour l'exploitation de son bois ou que ce soit pour la chasse. Résultat : préservée, elle exprime mieux « sa naturalité ». Elle est tout simplement plus riche. Les régions comprenant une forte proportion de forêts feuillues - Famenne, Lorraine, Condroz - obtiennent les meilleures cotes Celle-ci est dégradée sur l'entièreté de l'Ardenne. En cause : « La généralisation des monocultures d'épicéas et de hêtres et pression excessive du grand gibier ». Le code forestier ? « L'ambition de ces mesures reste trop faible » au regard des défis et des pressions. Celles-ci sont liées à l'exploitation de la ressource, au gibier, au réchauffement du climat. « La portance écologique des habitats forestiers présents sur le territoire wallon risque de poursuivre sa lente dégradation ». M.D.M.

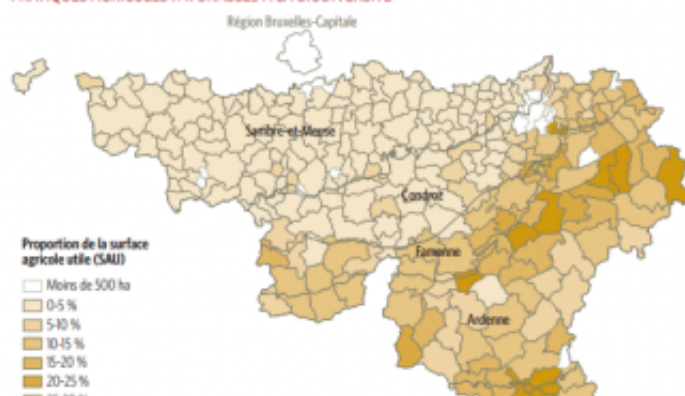
NATURALITÉ DES MILIEUX FORESTIERS

01/09 - 20/02



PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

01/09 - 20/02



Une si riche nature, si mal protégée

« Ce serait un peu comme si on voulait mener une politique culturelle sans protéger les œuvres des grands maîtres ». Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les zones naturelles les plus riches de Wallonie - les surfaces de grand intérêt biologique (SGIB) ne sont pas toutes protégées. Seulement 13 % de ces surfaces bénéficient d'un statut fort de protection, indique Serusiaux, soit 0,67 % du territoire (surtout en Ardenne). C'est bien moins qu'en Flandre (3 %), qu'aux Pays-Bas (11,3 %), qu'en Allemagne (5,6 %), au Luxembourg (9,6 %) ou en France (6,3 %). Au rythme actuel, la proportion de SGIB protégés passerait à 18 % (15.500 ha) en 2020 et à 26 % (22.500 ha) en 2040. « Un résultat très largement insuffisant compte tenu de l'état de conservation général médiocre, de son évolution négative et des menaces diverses qui pèsent sur la plupart des SGIB non protégés », indique l'étude. Certes, le statut de protection Natura 2000, progressivement mis en œuvre en Wallonie, porte sur 68 % des zones de grand intérêt. Mais, disent les chercheurs, ce réseau comprend une proportion élevée de surfaces forestières (74,5 %) et agricoles (12,3 %) exploitées. Or, « la conservation durable des habitats les plus riches et des espèces les plus exigeantes requiert que des espaces soient exclusivement consacrés à l'expression de la biodiversité ». M.D.M.

L'agriculture intensive peu accueillante

L'agriculture wallonne connaît une « intensification généralisée ». Mais quelques éléments freinent cette tendance : l'augmentation des surfaces réservées à l'agriculture biologique (de 583 hectares en 1987 à 37.206 ha en 2009) et la mise en œuvre de mesures agri-environnementales qui préservent ou créent des éléments favorables à la biodiversité (haies, mares, prairies de valeur, arbres). La carte de la Wallonie dessinée en fonction de ce critère suit « assez fidèlement le degré d'intensification de l'agriculture ». Les régions à vocation agricole principale - nord du sillon Sambre et Meuse, Condroz - comprennent les milieux agricoles les moins accueillants pour la biodiversité. La situation est meilleure en Famenne et en Ardenne, avec des variations locales importantes. Par exemple, l'Ardenne herbagère du plateau de Libramont-Bastogne montre des milieux agricoles dégradés. Enfin, la partie sud-ouest de la Lorraine comprend les milieux naturels ouverts les mieux préservés. Cette carte n'est pas loin de correspondre à celle de la fragmentation des habitats naturels. Fragmentation ? Tout ce qui peut constituer une barrière écologique (route, zone urbanisée, zone agricole ha-

